




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21075-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.603**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DES SENIORS - ANNÉE 2012**

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sylvaine DI CARO donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/05/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Sylvaine DI CARO

**Politique Publique** : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DES SENIORS - ANNÉE 2012 -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des activités proposées par les différentes associations et clubs aixois en direction des Seniors, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement.

Ces dotations participent à la continuité des actions dispensées, à l'organisation de rencontres, de moments ludiques ou festifs tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces liens de convivialité, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions suivantes, sachant que ces propositions ont été validées le 11 avril 2012.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2012, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **42 300,00€ (Quarante-Deux Mille Trois Cents Euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **9261 6574 1776 (Subvention de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé)** qui présente les disponibilités suffisantes,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **5 000,00€ (Cinq Mille Euros)** sera imputée au budget de la Ville sur la ligne budgétaire **9261 6478 1776 (Subvention exceptionnelle aux associations et organismes de droit privé)** qui présente les disponibilités suffisantes.



**2012.603 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET  
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DES SENIORS -  
ANNÉE 2012**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 41</b>
<b>Présents</b>	<b>: 36</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 41</b>
<b>Pour</b>	<b>: 41</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Direction Générale Adjointe des Services  
 Qualité de Vie  
 Mission Petite Enfance et Solidarités  
 Solidarités Seniors

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES  
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2012**

Ligne budgétaire : 9261 6574 1776

**Disponibilité : 69 800,00 €**

Tiers	Clubs 3ème Age	2010	2011	Proposition (2012)	Convention	Objet
37995	Anciens de Beisson (Les)	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	Néant	Favoriser les activités de loisirs, de culture, d'entraide et de solidarité entre personnes âgées du quartier.
9256	Anémones (Club des)	3 000,00 €	3 100,00 €	3 100,00 €	Néant	Etablir la solidarité active entre les membres, de regrouper des activités de loisirs, d'information et de formation pour les personnes du 3ème âge du quartier.
9207	C.A.S.L.A Les Milles – Comité d'Aide Sociale et de Loisirs pour les anciens des Milles	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	Néant	Aides et loisirs, goûters, repas, sorties.
9268	Cigales (Club les )	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	Néant	Activités de loisirs pour le 3ème âge.
9265	Foyer club du 3ème âge	3 300,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	Néant	Réunir des personnes seniors souffrant de solitude autour d'activités de loisirs culturelles au foyer 3ème âge.
9257	Genêts d'or (Club les)	3 300,00 €	3 400,00 €	3 500,00 €	Néant	Activités loisirs, atelier mémoire, gymnastique douce, informations pour les adhérents sur le terroir de Puyricard.
31719	Granet (Club)	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Néant	Club 3ème âge.
9259	Lavandes (Club des)	3 200,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	Néant	Lien de rencontre et d'animations contre l'isolement et la solidarité es personnes du 3ème âge.
37542	Luyens Loisirs (Club)	2 400,00 €	2 400,00 €	2 700,00 €	Néant	Club 3ème âge.
38332	Sabot de Grassi (Club le)	3 200,00 €	3 200,00 €	3 500,00 €	Néant	Club 3ème âge, contrée, jeux de société, scrabble, etc.
9267	Saint-Jean (Club)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Néant	Activités de loisirs, d'informations pour les personnes du 3ème âge. Sorties à la journée, voyages, jeux, scrabble etc.
9270	Sans Souci-Sextiae (Club Le)	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Néant	Club des seniors, solidarité active entre les membres. Activités de loisirs. Informations pour les personnes âgées.
	Sous Total	33 600,00 €	34 100,00 €	34 800,00 €		

Tiers	Associations 3ème Age	2010	2011	Proposition (2012)	Convention	Objet
35829	Aix Alzheimer	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	Néant	Apporter une aide matérielle, morale et psychologique aux malades Alzheimer et à leur famille. Sensibiliser l'opinion publique sur la maladie d'Alzheimer et l'accueil des malades. Accueil de jour, groupes de paroles,
63665	Art à la Maison	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Néant	Animations musicales en direction des publics seniors. Lutte contre l'isolement et le développement des solidarités intergénérationnelles.
	Sous Total	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>41 100,00 €</b>	<b>41 600,00 €</b>	<b>42 300,00 €</b>		

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES  
ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2012**

Ligne budgétaire : 9261 6748 1776

Tiers	Clubs / Associations	2010	2011	Proposition (2012)	Convention	Objet
71349	Encagnane Loisirs Association			5 000,00 €	Néant	Fête des Grands Parents du 23/05/2012 à Encagnane
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>		